

13^e Traversée de Paris estivale

en véhicules d'époque

Dimanche 30 août 2020 de 8h à 17h



Inscrivez-vous vite ! Le nombre de véhicules est limité à 600 autos, 100 motos et 30 tracteurs. Vélos sans limitation. En cas d'annulation venant des Autorités, l'association Vincennes en Anciennes s'engage à rembourser les inscriptions ou à détruire les chèques. Des instructions vous seront données avant le départ pour respecter les consignes des Autorités notamment pour le port du masque et la distanciation sociale.

Pour tout renseignement,
contactez Thierry Briet au
06 33 80 31 91
ou thierry.briet@vincennesenanciennes.com
vincennesenanciennes.com

PARTICIPANT

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Email

Tél. portable Adhérent : OUI N° NON

J'accepte de prendre un journaliste dans mon véhicule pendant le parcours OUI NON

VÉHICULE

Mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1991 ou exceptionnel sur demande et après accord.

Marque Modèle Année

N° d'immatriculation Cie d'assurance Police n°

FRAIS D'INSCRIPTION

<input type="checkbox"/> Auto (adhérent) *	30 € =	€
<input type="checkbox"/> Auto (non adhérent) *	45 € =	€
<input type="checkbox"/> Tracteur *	45 € =	€
<input type="checkbox"/> Moto *	15 € =	€
<input type="checkbox"/> Vélo (un bulletin pour un groupe)	Gratuit	
<input type="checkbox"/> Passager autobus adulte : 10 € / pers. (Nombre)	x 10 € =	€
<input type="checkbox"/> Passager autobus enfant de -12 ans (Nombre)	Gratuit	
<input type="checkbox"/> Sac pique-nique adulte : 30 € / pers. (Nombre)	x 30 € =	€
	TOTAL	€

* 5 € seront reversés à une association en vue d'aider la recherche médicale.

Je choisis de régler :

- par chèque
(à l'ordre de Vincennes en Anciennes).
- par virement
(voir coordonnées encadré gris, au verso).
- par PayPal
(voir adresse encadré gris, au verso).

Cet événement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives. En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance et le contrôle technique de mon véhicule sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.

Clôture des inscriptions le 23 août 2020.
Voir instructions page suivante.

13^e Traversée de Paris estivale

en véhicules d'époque

Dimanche 30 août 2020 de 8h à 17h



INSTRUCTIONS

- Il est impératif de s'inscrire **avant le 23 août 2020** (cachet de la poste faisant foi), pour des raisons de sécurité et d'organisation.
- La Traversée de Paris est réservée aux véhicules de plus de 30 ans.
- **Aucun accès sans inscription préalable** ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée à Meudon.
- **Une plaque officielle** de la Traversée de Paris estivale vous sera remise au départ.
- *Tenue blanche* souhaitée, ou en harmonie avec votre véhicule.

POUR S'INSCRIRE

Le plus facile pour notre gestion est l'inscription sur notre site internet :

www.vincennesenanciennes.com, via l'application Weezevent (paiement sécurisé).

Inscription sur le bulletin papier : complétez le bulletin et adressez-le :

- Par mail à thierry.briet@vincennesenanciennes.com et réglez votre participation par virement sur le crédit mutuel ou Paypal.
- Par courrier avec votre règlement par chèque à : Thierry Briet, 5 rue Charles Fourier, 77500 Chelles.

Coordonnées bancaires

CCM CHELLES

IBAN : FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103

BIC : CMCIFR2A

PayPal : inscription@vincennesenanciennes.com

CONFIRMATION

Vous recevrez vos BILLETS :

- Par mail, dans les 1 à 2 heures suivant votre inscription sur le site (pensez à regarder dans vos courriers indésirables).
- Si vous avez opté pour l'envoi à Thierry Briet vous recevrez par mail vos billets dans les 4 à 5 jours de la réception. Et par courrier, si vous n'avez pas de messagerie.

Dans tous les cas si ces délais sont plus longs n'hésitez pas à le contacter. Il vaut mieux traiter rapidement ce genre de problème.

TRACTEURS : Départ à 7h30.

AUTOBUS ANCIENS : Départ à 8h15.

AUTOS / MOTOS / VÉLOS : Ouverture du parvis sud du Château à 8h00.

Premiers départs à 8h15.

Fermeture du parvis à 9h30.

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE À MEUDON : Ouverture à 11h.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS GOUVERNEMENTALES LIÉES AU COVID-19

Il est impératif d'assurer une distanciation physique d'au moins un mètre entre chaque personne.

En cas d'impossibilité de cette distanciation durant le déroulement de l'animation, porter un masque de protection et se laver régulièrement les mains avec du gel hydro-alcoolique.